

[92] CHAPITRE IX.

CRUAUTEZ EXERCÉES SUR QUELQUES FRANÇOIS, PRIS
PAR LES IROQUOIS EN L'ANNÉE 1662.

VOICY vne lettre qui nous est tombée entre les mains, touchant le cruel traitement, que quelques François ont receû des Iroquois, depuis deux ans, & dont nous n'avions pas encore de connoissance.

Je ne change rien, ni aux paroles, ni au stile de la lettre; parce que sa simplicité trouvera plus de creance dans les esprits.

Le 25. du mois d'Aouft de l'année 1662. quatorze François ayant esté inopinément attaquez par les Iroquois, en vne petite Ile proche de [93] Montreal, s'enfuirent en defordre, fans grande resistance.

Il n'y eut que Monsieur Brignac, avec deux autres François, qui ne prenans pas garde à la fuite de leurs compagnons, se mirent en défenſe; & Monsieur Brignac tua d'abord le Capitaine des Iroquois.

Auffi-toſt l'efpouvante les faiſit, & voyant leur Capitaine mort, ils prenoient deſja la fuite, lors que l'un d'eux ſe mit à haranguer les autres, leur diſant: Où eſt donc le cœur & la gloire de noſtre Nation? quelle honte que trente-cinq guerriers s'enfuyent devant quatre François?

Cependant, les autres François, qui eſtoient dans vn bateau, ſe laiſſoient emporter au courant de l'eau;